

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Informations générales

Email de contact : caroline.salmon@cotes-darmor.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 29 juillet 2021

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté d'Agglomération

Nom de la structure porteuse : Saint-Brieuc Armor Agglomération

Si protocole de préfiguration : date de signature :

Signataires

Nature des signataires du CRTE : Nom: CA Saint-Brieuc Armor Agglomération,

nature: CA, SIREN: 200069409

Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

- PCAET
- PLUI
- PLH
- SCOT
- SAGE
- plan paysage
- PDU

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

- Contrat de ville
- Contrat local de Santé
- convention globale CAF
- Contrat territoire lecture (CTL)
- ORT
- Contrat objectif territorial ADEME
- Convention ANRU

- OPAH
- LEADER

Liste des programmes de l'ANCT intégrés :

- Action cœur de ville
- France services
- Fabrique des territoires
- Conseillers numériques France services
- Territoires d'industrie
- Petits villes de demain

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs...:

- 1- se mobiliser pour la transition écologique et l'emploi
 - Affirmer notre engagement dans une transition écologique maîtrisée - Porter l'excellence en matière de santé - Porter la baie avec fierté, symbole de l'identité de l'Agglomération*
- 2- mailler le territoire par les services aux publics Porter la dynamique de la Bretagne Nord Irriguer l'agglomération
 - Distinguer les bourgs et les campagnes
 - Faciliter les parcours de vie des habitants et des entreprises
- 3- rebondir après la crise et agir pour la qualité de vie
 - Cultiver la qualité de vie locale
 - Intégrer durablement en proximité
 - Rebondir après la crise et poursuivre le développement économique
- 4- porter collectivement son ambition
 - Donner confiance en l'action publique
 - Assurer la solidarité entre les communes du territoire
 - Se projeter au niveau européen
 - Animer un réseau d'ambassadeurs du territoire

Réalisation d'un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l'élaboration du CRTE : Oui

Plan d'action

Domaines d'action publique couverts :

Circuits courts agricoles

- Pratique agricole durable, agro-écologie
- Restauration et alimentation durable
- Espaces publics, espaces verts
- Extension urbaine maîtrisée
- Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau,chaleur...)
- Opération de requalification (friches...)
- Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
- Gestion quantitative et qualitative de l'eau
- Ecologie industrielle et économie collaborative
- Gestion, valorisation des déchets, réemploi
- Economie sociale et solidaire
- Emploi et Insertion
- Soutien aux filières innovantes et de R&D
- Tourisme durable
- Economie, production et consommation durable
- Commerce, artisanat de proximité
- Efficacité énergétique
- Production d'énergies renouvelables
- Réseaux verts et intelligents
- Mobilités douces
- Organisation des déplacements
- Transports en commun
- Véhicules électriques, hybrides, GNV, bornes de recharge...
- Culture et patrimoine
- Sport
- Loisirs
- Formation professionnelle
- Education
- Usages et inclusion numériques
- Santé et soins
- Tiers Lieux
- Vivre ensemble, interdépendance et solidarité
- · Accès à un logement de qualité

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 0

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 72

Gouvernance et évaluation

composition du COPIL:

- Nom: CA Saint-Brieuc Armor Agglomération, nature: CA, SIREN: 200069409
- préfet
- ADEME
- Caisse des dépôts

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées : Conférence des maires et Conseil de développement

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : 1

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 2

Liste des partenaires socio-économiques : CEREMA, ADEME, et Banque des Territoires

Démarches de co-construction du CRTE :

Existence d'un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Oui

Domaines d'action publique de la coopération interterritoriale :

- Circuits courts agricoles
- Pratique agricole durable, agro-écologie
- Restauration et alimentation durable
- Espaces publics, espaces verts
- Extension urbaine maîtrisée
- Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau,chaleur...)
- Opération de requalification (friches...)
- Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
- Gestion quantitative et qualitative de l'eau
- Ecologie industrielle et économie collaborative
- Gestion, valorisation des déchets, réemploi
- Economie sociale et solidaire
- Emploi et Insertion
- Soutien aux filières innovantes et de R&D
- Tourisme durable
- Economie, production et consommation durables
- Commerce, artisanat de proximité

- Efficacité énergétique
- Production d'énergies renouvelables
- Réseaux verts et intelligents
- Mobilités douces
- Organisation des déplacements
- Transports en commun
- Véhicules électriques, hybrides, GNV, bornes de recharge...
- Culture et patrimoine
- Sport
- Loisirs
- Formation professionnelle
- Education
- Usages et inclusion numériques
- Santé et soins
- Tiers Lieux
- Vivre ensemble, interdépendance et solidarité
- Accès à un logement de qualité

Définition d'indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Non

État des lieux écologique renseigné à l'aune des 13 indicateurs du socle national : Oui

Recours à la grille d'analyse ex-ante des actions : Non

Ingénierie et financement

Recrutement d'un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d'un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l'ingénierie locale : NON

Mobilisation d'une ingénierie externe : NON

Existence d'une maquette financière annexée (ou d'un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Non

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses

d'investissement : 0€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0€